



THÉÂTRE DE
GASCOGNE

Mont de Marsan

Scène Conventionnée
d'Intérêt National

Saint-Pierre-du-Mont, le 17 mars 2021

Le Théâtre de Gascogne annule la fin de sa saison culturelle

La saison culturelle 20-21 du Théâtre de Gascogne avait pourtant bien commencé en investissant les arènes du Plumaçon. Chers publics, vous étiez aux rendez-vous pour les retrouvailles avec les artistes, mais le second confinement fin octobre a brutalement fait retomber le rideau sur nos perspectives spectaculaires.

De nouveau l'ensemble des spectateurs, des agents, des techniciens, des partenaires et des artistes ont retrouvé l'incertitude et la frustration. Depuis le début de cette crise le Théâtre de Gascogne n'a pourtant cessé de vouloir rester au plus proche de vous et des artistes en mettant en place des dispositifs permettant d'entretenir le lien social et d'établir un élan de solidarité. Ce fut notamment le cas via Moby'Art ou encore RÉSISTANCES d'Artistes.

Au-delà de ces efforts, le climat sanitaire reste préoccupant et aucune perspective datée de reprise ne nous permet d'espérer un retour à la normale ni une réouverture de nos lieux de culture dans un futur proche. Depuis quelques mois, «faire, refaire et défaire» sont devenus les maîtres mots de notre quotidien. La succession des annulations a désormais éteint pragmatiquement l'espoir de maintenir la saison artistique programmée et attendue.

La conjonction des reports répétitifs et l'absence de garanties exprimées par nos instances dirigeantes nous conduisent à prendre la décision d'annuler, non sans regret, les spectacles programmés jusqu'en juin 2021.

Ce choix se fait le cœur lourd mais avec la ferme intention d'œuvrer activement à l'élaboration d'une nouvelle saison prometteuse et riche en découvertes. Des jours meilleurs sont à venir, et nous serons les premiers à saisir l'occasion de vous retrouver lorsque la vie culturelle reprendra son cours.

Modalités de remboursement

Nous vous proposons le remboursement de vos places par virement bancaire.

Merci de nous envoyer votre RIB ainsi que vos places **avant le 30 avril 2021** - aucune réclamation ne pourra être faite au-delà de cette date - à l'adresse suivante :

**Théâtre de Gascogne - Le Pôle - Annulation spectacle
190 avenue Camille Claudel - 40280 Saint-Pierre-du-Mont**

Si vous avez déjà envoyé votre RIB pour un remboursement antérieur, merci de nous le préciser en renvoyant vos billets.

Si vous ne souhaitez pas être remboursés, merci de nous en informer par retour de mail.

Afin de faciliter vos démarches, une permanence est assurée par téléphone au 06 19 04 14 85 et par mail à l'adresse suivante : boutique.culture@theatredegascogne.fr

Nous vous souhaitons patience et espérance en attendant de pouvoir nous retrouver.
Prenez soin de vous et à très bientôt.

Charles Dayot
Président

Antoine Gariel
Directeur